

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CCAS**

L'an deux mil vingt-trois, le huit février à dix-huit heures trente, le conseil d'administration, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en session ordinaire, sous la présidence de Madame BOISNARD, vice-présidente du CCAS de Pacé.

**Date de convocation : 25/01/2023**

**Nombre de membres en exercice: 13**

**Présents à l'ouverture de la séance : 09**

**Quorum réuni**

**Étaient présents :**

Mme BOISNARD

M. BOUFFORT

Mme HERCEG-GALESNE

M. LUCET

Mme BESNARD

M. GAISLIN

M. GUILLAUME

Mme SUBILEAU

M. TATIN

**Étaient excusés:**

M. DEPOUEZ

Mme KHAN

Mme LAMBART

**Étaient absents:**

M. ROUAULT jusqu'à 18h45

**Secrétaire de séance :**

M. BOUFFORT



## AFFECTATION DU RÉSULTAT 2022

### Le Rapporteur,

Rappelle au conseil d'administration que l'instruction comptable M14 prévoit que l'affectation des résultats s'effectue à la clôture de l'exercice, au vu du compte administratif.

Le CCAS est donc invité, au titre de l'exercice 2022, à procéder à la reprise de ses résultats.

Après examen de la balance, il ressortait au 31 décembre 2022 :

- En section de fonctionnement, un excédent de : **13 724.83 €**
- En section d'investissement, un excédent de : **5 089.64 €**

Il est proposé d'imputer ces crédits au budget primitif 2023, de la façon suivante :

- Article 002 « Résultat de fonctionnement reporté » : **13 724.83 €**
- Article 001 « Résultat d'investissement reporté » : **5 089.64 €**

*Vu le code général des collectivités territoriales relatif au vote du Budget primitif ;*

*Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget du CCAS*

### Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

**DECIDE** d'imputer ces crédits au Budget Primitif 2023 de la façon suivante :

- Article 002 « Résultat de fonctionnement reporté » : **13 724.83 €**
- Article 001 « Résultat d'investissement reporté » : **5 089.64 €**

### VOTE : Unanimité

Quorum réuni

Fait les jours mois et an que dessus,  
Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance,  
Bertrand BOUFFORT

  


Le Président du C.C.A.S.,  
Hervé DEPOUEZ.

  
